



LES RÈGLEMENTS

Envie de courir, de marcher et de pétiller à LUDES ?

Envie de passer un bon moment en famille ou entre amis ?

Envie de soutenir une grande cause en faisant du sport ?

Quand? Le dimanche 4 Octobre 2026

Où? À la salle des fêtes de Ludes pour le retrait des kits et les animations

Départs et arrivées des différentes épreuves au Domaine Canard Duchêne

100% des fonds récoltés sont destinés à l'amélioration du confort des malades de l'Institut Godinot qui oeuvre au quotidien à la lutte et à la prévention du cancer du sein.

Cette année, 2 parcours (Trail ou Rando) , 4 départs pour que chacun puisse participer à cette journée de solidarité :

Épreuves familiales et sans chrono

- 10h00 départ Trail 8k
- 10h30 départ Rando 4k et 8k
- 13h30 départ Rando 4k et 8k
- 15h départ Trail 8k

Pour les amoureux des défis et du D+ nous vous proposons une jolie nouveauté.

Le défi du mont Néné (voir les règles du jeu)

- Durée du défi 7h avec un départ à 10h00

Qu'attends-tu pour nous rejoindre pour déverser une vague de rose de solidarité et de bonne humeur ?

Inscriptions Uniquement en ligne sur le dossard.com

Contact et renseignements sur l'évènement auprès de Stéphane Polonceaux

06.50.03.07.86

stephane.polonceaux@joginreims.fr ou contact@joginreims.fr

Ou via les pages Facebook Jog in Reims ou #SamediRoseReims

L'évènement se déroulera le dimanche 4 octobre 2026 de 10h00 à 18h.

CET EVENEMENT DEVRA ETRE REALISEE EN RESPECTANT SCRUPULEUSEMENT LES DIRECTIVES GOUVERNEMENTALES EN VIGUEUR DE LUTTE EN VIGUEUR A CETTE DATE.

L'ensemble des membres de l'association RR by Jog in Reims se mobilise pour vous proposer une expérience unique.

ARTICLE 01 : Description de l'évènement
Évidemment les déguisements sont autorisés !

Rando ou Trail Marche SANS CHRONO

SANS Chrono et sans recherche de la performance sous forme de course colorée ou de marche colorée en solo, en famille ou en groupe en s'inscrivant à Reims en Rose pétille à LUDES.

(Sans certificat médical)

Vous pouvez contacter l'organisateur à tout moment via la page Facebook de Reims en Rose, de Jog in Reims ou par mail stephane.polonceaux@joginreims.fr ou contact@joginreims.fr

ARTICLE 02 : Conditions d'inscriptions

EVENEMENT PRÉSENTIEL DU 4 OCTOBRE 2026

Cet évènement est ouvert à toute personne majeure et aux mineurs de moins de 16 ans accompagnés d'un adulte. L'inscription des mineurs à partir de 16 ans est soumise à autorisation parentale. Les mineurs devront impérativement être capables de courir ou marcher la distance choisie et ils devront également être accompagnés d'un adulte responsable lors de l'évènement.

Places Limitées : 800 places sur les DEUX FORMULES proposées (inscriptions en ligne uniquement).

Les départs débiteront à 10h00 - ouverture du village festif & gourmand à 10h00!

Accueil des participants :

*le dimanche 4 octobre au plus tard 30 minutes avant chaque départ.
Le programme complet de la journée vous sera communiqué par mail et via nos réseaux sociaux au fil du temps.*

La personne qui s'inscrit à cet évènement déclare être en bonne forme physique et décharge l'organisation de toute responsabilité sans restriction dans le cadre de l'exécution de Reims en Rose En vous inscrivant à Reims En Rose vous vous engagez à respecter la charte du coureur qui sera en vigueur à la date du 4 Octobre 2026.

INSCRIPTIONS : Aucune inscription ne sera prise par téléphone ou par mail.

TARIFS RANDO & TRAIL

Tarif Adulte : 20 euros pour chaque participant. (frais de gestion en sus)

Gratuité pour un enfant jusqu'à 8 ans accompagnant un adulte inscrit.

Tarif enfant de 8 ans jusqu'à 17 ans: 15 euros pour chaque participant. (frais de gestion en sus)

Accès au village Festif et gourmand qui se tiendra à la salle des fêtes de Ludes.

Possibilité de faire un don en ligne en plus de l'inscription.

Tout engagement est ferme et définitif et ne pourra faire l'objet de remboursement pour quelque motif que ce soit.

L'organisation de l'évènement Running est organisée sous la responsabilité de l'association RR by Jog in Reims qui se réserve le droit de modifier ou d'annuler sans préavis le déroulement de cette manifestation de bienfaisance.

L'utilisation des vélos, trottinettes, patins ou tout autre moyen de locomotion est interdit. Vous devez uniquement courir ou marcher.

Nos amis les bêtes ne peuvent participer à l'évènement.

ARTICLE 03 : Droit à l'image

Les participants autorisent les organisateurs à utiliser les images fixes et audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître, prises à l'occasion de leur participation à l'épreuve, et ce pour une durée illimitée.

ARTICLE 04 : Assurance

Il incombe aux participants de s'assurer personnellement. L'organisation ne peut en aucun cas être tenue pour responsable en cas d'accident ou de défaillance des participants. La participation se fait sous l'entière responsabilité des concurrents avec renonciation à tout recours contre les organisateurs en cas de dommages ou de séquelles ultérieurs cet évènement.

Reims En Rose c'est avant tout un élan de solidarité populaire, alors souriez vous allez courir et transpirer pour la bonne cause.



DÉFI DU MONT NÉNÉ 2026 - LES RÈGLES DU JEU !!



Article 1 – Organisation et cadre

Le Défi du Mont Néné est organisé le dimanche 4 octobre 2026, de 10h00 à 17h00 (dernier départ), dans le cadre de Reims en Rose pétille à Ludes.



Article 2 – Parcours

L'épreuve se déroule sur une côte unique de :

- Distance : 1,5 km
- Dénivelé positif : 94 m

Le principe consiste à effectuer des allers-retours sur cette montée, en enchaînant les ascensions pendant toute la durée de l'événement.



Article 3 – Participants

- Épreuve limitée à 100 participants maximum
- Ouverte à toute personne majeure
- Chaque participant doit obligatoirement fournir :
 - une licence FFA valide
 - ou un PPS (Parcours Prévention Santé) en cours de validité
- Tarif d'inscription : 20 €



Article 4 – Déroulement

- Départ groupé à 9h00
- Fin de l'épreuve à 16h00
- **X** Aucun départ de montée ne sera autorisé après 16h00
- Les participants enchaînent les montées librement
- Chaque participant gère :
 - son allure
 - ses pauses
 - sa stratégie
- Le participant peut :
 - abandonner à tout moment
 - ou continuer jusqu'à la fin de l'événement



Article 5 – Pointage et contrôle

- Un système de pointage / contrôle des passages sera mis en place :
 - en bas de la côte
 - et en haut de la côte
- Seules les montées entièrement validées (passage aux deux points de contrôle) seront comptabilisées
- Toute tentative de fraude entraînera une disqualification




Article 6 – Classement

Le classement est établi selon :


- 👉 le nombre total de montées réalisées

- Le/la gagnant(e) est la personne ayant effectué le plus grand nombre d'ascensions
- Pour être déclaré(e) vainqueur(e), le participant doit obligatoirement être présent(e) et en capacité d'effectuer la dernière ascension avant la fin de l'épreuve
- En cas d'égalité, l'organisation se réserve le droit de départager selon le temps de la dernière montée

Article 7 – Récompenses

- Récompense pour le/la vainqueur(e)
-  Un cadeau offert par notre partenaire Foulées Reims sera attribué :
 - 👉 au dernier et à la dernière survivante, ayant réalisé le plus d'allers-retours sans abandon

Article 8 – Règles spécifiques

- Déplacement autorisé : course ou marche uniquement
-  Bâtons interdits
- Les participants doivent respecter le parcours et les consignes de sécurité
- Tout comportement dangereux ou anti-sportif pourra entraîner une disqualification

Article 9 – Ravitaillement

- Un ravitaillement est proposé toutes les heures
- Il comprend :
 - eau
 - alimentation sucrée et salée

Les participants doivent gérer leur hydratation et leur alimentation entre les ravitaillements.

Article 10 – Sécurité

- Une assistance de secours sera présente sur site
- Chaque participant s'engage à être en bonne condition physique
- L'organisation se réserve le droit d'arrêter un participant en cas de risque pour sa santé
- Les participants s'engagent à respecter l'environnement
- Aucun déchet ne devra être abandonné sur le parcours
- L'organisation décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou dégradation de matériel

Article 12 – Acceptation du règlement

L'inscription au Défi du Mont Néné implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

L'INTEGRALITE DU MONTANT DES INSCRIPTIONS VIA LE DOSSARD SERA REVERSEE A L'INSTITUT GODINOT (hors frais de gestion).

Reims En Rose est un événement organisé conjointement par Jog in Reims en partenariat avec la commune de LUDES et le Champagne Canard-Duchêne

Prenez soins de Vous!!!

